

Aux S1 du 91

**Congrès FSU : ON VOTE DANS LES S1 !
Du jeudi 4 novembre
au jeudi 25 novembre 2021.**

Retour des votes au S3

- du PV récapitulatif des votes (p. 3)
- **ET** de la liste d'émargement

AVANT LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021

⇨ Par courrier

SNES-FSU section académique de Versailles
3, rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex

⇨ **ET IMPERATIVEMENT PAR MAIL :**

⇨ votefsu2021@versailles.snes.edu (tous les documents scannés en pdf).

DOCUMENTS CI-JOINTS :

- 1) Bulletin de vote à reproduire (p. 4),
- 2) Procès-verbal à nous retourner avec la liste d'émargement signée (p. 3),
- 3) Liste d'émargement à nous retourner avec le PV,
- 4) Enveloppe T pour le retour du PV **et** de la liste d'émargement signée.

N.B. : Liste d'émargement :

Nous joignons ici

- ⇒ *Un état des électeurs syndiqués, à jour en date du 22 octobre, à compléter et à modifier éventuellement sous la responsabilité du S1. Il est à utiliser comme liste d'émargement. Attention : les adhérents à jour de leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022 peuvent voter (cotisation enregistrée au S3 au plus tard le 25 novembre 2021).*
- ⇒ *Le même document est disponible en ligne pour les secrétaires et trésoriers de S1 à l'adresse suivante : <https://adherent.snes.edu/Modules/Etablissement/ListingAdherents/index.php>*
- ⇒ **Attention ! La liste d'émargement doit être signée par chaque votant et retournée avec le PV !**



BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

91



BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

91

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale

(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- ☐ Liste Unité & Action et sans tendance
- ☐ Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émanicipée)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- ☐ Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Le rapport d'activité comporte **2 fenêtres** qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous.

entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Éducation » (page 8)	A	B
Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)	A	B

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale

(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- ☐ Liste Unité & Action et sans tendance
- ☐ Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émanicipée)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- ☐ Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Le rapport d'activité comporte **2 fenêtres** qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous.

entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Éducation » (page 8)	A	B
Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)	A	B

On vote !

Du jeudi 4 novembre au
jeudi 25 novembre 2021.
Retour des votes
et des PV et listes d'émargement
avant le mardi 30 novembre 2021.

Attention ! Chaque syndiqué-e émet plusieurs votes. Nous demandons aux secrétaires de S1 de veiller particulièrement à l'organisation du vote.

Les différents votes :

- **Vote n°1 : Orientation fédérale nationale**
- **Votes n°2 : Rapport d'activité nationale et les 2 fenêtres**
- **Le ou les votes de son département le cas échéant**

Vous trouverez **sur notre site versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU »**, les informations sur ce vote avec en particulier **le supplément de la publication Pour n°235 d'octobre 2021.**

Qui vote ?

Ont le droit de vote, les collègues syndiqué-es à **jour de leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022** (cotisation enregistrée au S3 au plus tard le 25 novembre 2021).

NB : Le vote d'un collègue non autorisé à voter entraînera l'invalidation de tout le vote de ce S1 !

Dates du vote :

Le vote aura lieu dans les S1 entre le jeudi 4 novembre et le jeudi 25 novembre 2021.

- Les syndiqué-es votent **dans leur S1**. Le matériel sera envoyé au responsable du S1 qui le reproduira et transmettra aux syndiqué-es de l'établissement.
- **Les syndiqué-es retraité-es et isolé-es** recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.
- Un envoi individuel sera aussi adressé aux **syndiqués des S1 à faible effectif** qui voteront **individuellement par correspondance**.
- **Tout le matériel de vote sera également disponible en ligne sur notre site : versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU ».**

Organisation du vote
dans les sections d'établissement (S1)

Une circulaire est adressée aux correspondants de S1 avec toutes les informations utiles et le matériel de vote (bulletins de vote, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement).

- **Liste d'émargement** : le S3 édite (en date du 22/10/2021) une liste des syndiqué-es ayant payé leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022. Le S1 peut également la télécharger sur le site national du SNES-FSU (espace adhérent). **La liste d'émargement doit impérativement être signée par chaque votant.**
- **Collègues ne figurant pas sur la liste** : s'il s'agit d'une erreur (mutation, TZR...), les rajouter sur la liste. Pour les **collègues non à jour**, ils peuvent voter et être ajoutés sur la liste dès l'instant où ils ont **réglé leur cotisation avant la fin du scrutin**. Vous pouvez contacter la trésorerie pour vérifier la bonne réception de la cotisation : tresor@versailles.snes.edu.
- **Matériel de vote** : le bulletin de vote est remis par le secrétaire du S1 ou envoyé individuellement (retraités, isolés, S1 à faible effectif). Ce bulletin de vote est également disponible en ligne. **Le PV récapitulatif des votes** devra être retourné impérativement accompagné de la liste d'émargement signée par chaque votant, impérativement **PAR MAIL ET** par courrier (enveloppe T fournie) avant le **mardi 30 novembre**.
- **Le dépouillement** doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le secrétaire de S1. **Le procès-verbal** récapitulatif des votes doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) **ET** par un scrutateur au moins. Il y a donc **DEUX** personnes qui participent au dépouillement et signent le procès-verbal.

ATTENTION !!!

TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

impérativement par mail
ET par courrier postal :

⇒ **vote fsu 2021@versailles.snes.edu**

⇒ **SNES-FSU Versailles**
3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 ARCUEIL cedex

avant le **mardi 30 novembre**.

Pour transmettre les résultats du vote
(PV + liste d'émargement) :

ATTENTION !!!

Le procès-verbal récapitulatif des votes **ET** la liste d'émargement des votants doivent être envoyés à la section académique avant le **mardi 30 novembre 2021**.

⇒ Les résultats doivent être envoyés **impérativement par mail** (pdf) à l'adresse **vote fsu 2021@versailles.snes.edu** **ET** par courrier postal à la section académique.

⇒ *Attention : le SNES ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste. Merci de prévoir plusieurs jours de délai postal et de doubler impérativement par mail en envoyant toutes les pièces scannées (voir ci-dessus).*

⇒ Les résultats originaux peuvent également être déposés directement dans la boîte aux lettres de la section académique **(au plus tard lundi 29 novembre à 17h)**.

Académie : VERSAILLES

Établissement :

91

Commune :

INSCRITS :

VOTANTS :

RÉSULTATS DU VOTE N°1 : ORIENTATION FÉDÉRALE NATIONALE

Liste Unité & Action et sans tendance	
Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)	
Liste Emancipation	
Liste Unité, Revendications, Indépendance syndicale (URIS)	
Liste Front Unique	
Blancs ou nuls	

RÉSULTATS DES VOTES N°2 : RAPPORT D'ACTIVITÉ FÉDÉRALE NATIONAL

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE	Blancs ou nuls
------	--------	------------	---------------	----------------

LES FENÊTRES	A	B	Blancs ou nuls
FENÊTRE : « ÉDUCATION » (p. 8)			
FENÊTRE : « DROITS ET LIBERTÉS » (p. 11)			

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1 :
(au moins 2 personnes donc 2 signatures) :

Certifié exact à le 2021

Attention ! La liste d'émargement des votants doit impérativement être jointe à ce PV !

Documents à transmettre dès la fin du dépouillement et **avant le mardi 30 novembre 2021 IMPÉRATIVEMENT PAR MAIL ET** par courrier postal :

=> **SNES-FSU Versailles** - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex.

=> **vote fsu 2021@versailles.snes.edu** (documents scannés **en pdf**)